



## Séance du 23 janvier 2024 à 19H00

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 janvier,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 19H00 en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de membres en exercice : 21

Date de convocation : 17 janvier 2024

Présents (13) : Mme PORTE Nicole, Maire – MM. MASSON Hugo, HAPPERT Éric, FOUCHÉ Laurent, Adjoint –, Mmes CHEVRIER Cécile, LAVANDIER Isabelle, MANCHE Fabienne ; MM., M. BUSQUETS Bruno, MEHATS Patrice, OLIVIER Manuel, RECLUS Michaël, PETIT Christophe, M. MAURILLE Bruno, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (4) : Mme HOSTIER Marine à LAVANDIER Isabelle,  
Mme MARCHAND Maïté à M. MAURILLE Bruno,  
Mme LAINÉ Agnès à M. FOUCHÉ Laurent,  
M. MORET Jérémy à Mme PORTE Nicole,

Absents excusés (8) : Mme HOSTIER Martine, Mme BOITARD Béatrice, MARCHAND Maïté, MÉTEYER Sylvie, BONARINI Sonia, LEGAI Viviane, Mme LAINÉ Agnès ; MM. MORET Jérémy,

Absents (0) :

Secrétaire de séance : M. MAURILLE Bruno,

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

N°	OBJET	VOTE
2024-01	Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024	Approuvée
2024-02	Actualisation des prix du marché à procédure adaptée (M.A.P.A) pour travaux de rénovation d'un bâtiment communal pour l'installation de la nouvelle Mairie.	Approuvée
2024-03	Autorisation à signer la convention de délégation des charges d'entretien des routes départementales en agglomération traversant la commune de Cézac avec le département de Gironde	Approuvée

*Vu pour être publié, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 - art.4.*

Le Secrétaire de séance,

Bruno MAURILLE

Le Maire,

Nicole PORTE